DIMANCHE

24NOVEMBRE 1963

TRIBUNAL D'INSTANCE Pour II av l'appartement de la locataire le propriétaire devra lui pa et le prix d'une ann

LA loi qui autorise le proprié-taire à congédier le locatai-re d'un appartement qu'il destine à son propre usage, lui fait cepen-dant obligation d'en prendre pos-session dans le trimestre qui suit la date d'évacuation présue. Pour la date d'évacuation prévue. Pour ne s'être pas fonmormé à cette prescription un propriétaire vient d'être condamné par le tribunal d'instance de Lyon, siégeant rue de Seze, sous la présidence de Me Deletie

A la fin de l'année 1959, ce pro-priétaire, M. P..., domicilié à St-Etienne, fit délivrer congé pour le 24 décembre 1961 à sa locatai-re à Lyon, M²⁰ C..., l'informant lon

Elle l'assigne alors en ges et intérêts devant le d'instance et Me Philipon le bien-fondé de sa demai l'application de l'article 6 loi du 1" septembre 1948 pule « Le propriétaire qui que, devant venir habiter d te ville, il avait besoin de tement qu'elle occupait r pas occupé l'appartement délai de trois mois, sera

ANDRÉ CORRECTIONNELLE

mauvais coucheur, ignore le emprunté où il a couché Il ne se souvient que de la literie

O' il y a de la gêne, il n'y a évidemment pas de plaisir, mais il set des limites à la duplicité. On veut bien une jeunesse dans le vent pourvu qu'il n'en emporte pas la bonne foi. M²⁶ L. G. cafetière, dressée de toute sa petite taille, réclame à André G..., garcon de 25 ans et qui la domine de deux coudées, le lit qu'il lui emprunta un jour afin de pouvoir se coucher chez le camarade qui lui offrait le gite.

emprunta un jour afin de pouvoir se coucher chez le camarade qui lui offrait le gite.

— Madame, répond l'autre je n'ait rien à voir dans cette histoire de lit, ce n'est pas à moi que vous l'avez prêté, c'est à mon ami. Il y a longtemps que ce grandlà fait la sourde oreille et le détaché aux demandes en restitution de la serviable commerçante. De guerre lasse, elle l'a traîné en 5 chambre Correctionnelle

— Je veux mon lit. Vous savez, répète-elle en contre-haut.

— Que voulez-vous que je vous dise ? Madame. Il est chez le copain, faites ce qu'il vous plaira. Allez le chercher. Tout ce que je puis faire, c'est vous rendre la literie que j'ai pris soin de porter au blanchisseur.

— C'est trop se moquer du monde ! s'insurge Me Ckaine-Dumetter. Rendez service aux jeunes gens ! Voici la monnaie dont ils vous paient en retour. Puisque celui-ci a trouvé le moyen de transporter le lit chez son logeur, il doit trouver celui de le rapporter. Cela sans préjudice des dommages-intérêts que le tribunal voudra bien allouer à ma cliente en servite de présidée par M. Rochet.

Me Bovet rappeia qu'au Moye Age, certains chevaliers avaient privilège de pénétrer à chev dans les églises. Son client av ses quatre chei

16 NOVEMBRE 1963

Vernissage GRAZIANI à la Galerie « L'Œil Ecoute »



A la galerie «L'Œil Ecoute» a eu lieu, hier, le vernissage de l'exposition Graziani. Ce jeune peintre vient d'obtenir le prix de la critique d'art à la dernière Biennale de Paris. Robert Droguet et René Deroudille ont ecrit la préface de cette exposition.